



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ  
D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES  
ASCENSEURS ET DES MONTE-CHARGES  
PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ THYSSENKRUPP  
ASCENSEURS.**

**DÉCISION N° AU-18-349  
EN DATE DU 13 NOVEMBRE 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°16-198 en date du 11 juillet 2016 de signer le marché d'entretien et maintenance des ascenseurs et des monte-charges avec la société THYSSENKRUPP ASCENSEURS (notifié le 28/07/2016) ;

**VU** la décision n°18-081 en date du 29 mars 2018 de signer l'avenant n°1 au marché d'entretien et maintenance des ascenseurs et des monte-charges (notifié le 04/04/2018) ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prendre en compte les trois ascenseurs du nouveau groupe scolaire Simone VEIL, l'ascenseur de l'école maternelle du Nord et un nouveau monte-charge suite aux travaux de réhabilitation et d'extension du Gymnase de l'Est.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société THYSSENKRUPP ASCENSEURS, Agence Patrimoine Public – sise 163, avenue du Président Wilson – 93 210 LA PLEINE SAINT DENIS, représentée par Monsieur Matthieu HERRENSCHMIDT, Ingénieur de Ventes Services, l'avenant n°2 au marché d'entretien et maintenance des ascenseurs et des monte-charges.

Le montant en plus-value de l'avenant n°2 est de 3 730,00 € HT (4 476,00 € TTC),

Le nouveau montant du marché s'élève à 58 639,65 € HT (70 367,58 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des  
travaux d'entretien des équipements publics, de  
l'urbanisme et de l'habitat,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20181113-lmc1H5789H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 13/11/2018  
Date de Publication : 13/11/2018